



POURQUOI IL FAUT VOTER LA CGT ?!

Définition du CASC : Le CASC est une association et non une amicale. Il est la réponse aux besoins exprimés des agents, par la mise en œuvre de projets favorisant le droit à l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs, au droit de partir en vacances, en voyage, pour la découverte d'autres horizons, d'autres cultures. C'est ainsi que ce lien social crée, favorise l'épanouissement de l'individu, participe à sa reconstruction morale et intellectuelle et à la régénération de la force de travail. Il se définit par des statuts associatifs et les lois sur nos droits et obligations, en lien avec la représentativité syndicale.

LE SAVIEZ- VOUS ?

Le vrai bilan du CASC : Nous ne pouvons que constater le manque de transparence, pas de statistiques (combien de personnes concernées par le CASC, les tranches de quotients les plus appliquées, manque de visibilité, combien de personnes en attente sur chaque séjour ou voyages ?) Qu'en est-il de la part de subvention non versée pour le CCAS (Les 100 agents du CCAS ne cotisent pas et il n'y a pas de convention CASC / CCAS).

Démocratie du CASC: Prises de décision, et négociation sans l'accord du Conseil d'administration. Nous n'avons pas peur du débat d'idée, d'ailleurs nous proposons que les séances du conseil d'administration soient publiques ! Alors accuser, la CGT, de ne pas reconnaître la liberté de pensée, d'opinion et d'expression !!!

Prôner l'égalité, l'accès pour tous, en modifiant les tranches des quotients de 35 % à 40 %, dans quel but ? Cette mesure imposée a eu pour effet de défavoriser un grand nombre d'agents.

Qui a supprimé le cadeau et la réception aux collègues retraité(e)s, tuant ainsi la solidarité intergénérationnelle sous prétexte qu'il n'y a plus d'argent (erreur de gestion ?, décision arbitraire ?). Que devient le mot solidarité ?

Disponibilité au sein du CASC, le mensonge est trop gros. Permanences non assurées et l'accueil des agents on en fait quoi ? Pourquoi l'ancien CA refuse t-il les détachements d'agents ?

La Liste Unité Plurielle est l'émanation des anciens membres du Conseil d'administration.

« On prend les mêmes et on recommence ! »

Quelle évolution !

QUE PROPOSE LA CGT :

- UNE LISTE D'ELIGIBLE A PARITE HOMME/FEMME
- UNE VISIBILITE PAR LE BIAIS D'UN AUDIT EXTERNE QUI SERA MIS EN PLACE APRES LES ELECTIONS (état des lieux, recensement des besoins, bilans)
- UNE MODIFICATION DU STATUT AFIN QUE LES RETRAITES (EES) SOIENT RECONNUS.
- UN VRAI DEBAT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI SERA PUBLIC AVEC ORDRE DU JOUR PREALABLEMENT ETABLI ET ELEMENTS PERMETTANT LA PRISE DE DECISION.
- UNE DIVERSIFICATION ET UNE EVOLUTION DES PROPOSITIONS DANS LES DOMAINES DES LOISIRS ET DE LA CULTURE.
- DES ELUS DISPONIBLES, IMPLIQUES, A L'ECOUTE ET RESPECTUEUX DE LA VIE PRIVEE .

Le CASC n'appartient à personne, il appartient à tous les adhérents !

LE JEUDI 16 JUIN 2011

JE SUIS ACTEUR DE MES CHOIX

JE M'IMPLIQUE

JE VOTE, JE VOTE CGT

Nouvelle candidate, je pense que les élu(e)s du CASC doivent être une force de propositions nouvelles tant dans le secteur culturel que social (domaines qui me sont familiers de par mon expérience professionnelle). Etre à l'écoute, entendre les critiques c'est, qu'elles soient positives ou non, permettre une évolution. Votez pour la liste CGT, c'est impulser une nouvelle dynamique en renouvelant le conseil d'administration.



Fort de mon expérience au sein du CASC comme responsable de la commission de Noël et de la commission sociale, moins connu des agents, j'ai été contraint de me démarquer de cette direction sortante, car je ne pouvais accepter les décisions et négociations arbitraires prises souvent à deux ou trois ainsi que les orientations actuelles.

Les retraités et le fonctionnement interne, en sont des exemples : La solidarité, la parité, la transparence et l'équité, sont les valeurs que je me suis toujours efforcé d'appliquer dans mes divers mandats d'élu CTP / CHS.

OUI nous devons faire évoluer le CASC, améliorer son fonctionnement, réorienter le choix des voyages en collaboration avec d'autres CE pour le plus grand nombre d'agents. Conquérir des droits nouveaux, car même si cette association n'est pas un syndicat, elle en est son émanation sociale. Le 16 juin, ne vous trompez pas, et n'oubliez pas que seuls les syndicats peuvent signer la reconnaissance statutaire des CASC et non un groupement d'individus.

Votez pour la vraie CGT.

AVANCER DES IDEES NOUVELLES !



NE PAS BARRER DE NOMS SUR LA LISTE SINON LE VOTE EST NUL